



CTSD du 7 février 2018 : Déclaration de la FSU

Madame la Directrice académique, Mesdames, Messieurs,

Nous remercions les services de la Direction Académique pour les documents fournis, qui permettent de nourrir les échanges auxquels nous sommes attachés.

Les documents permettent d'appréhender les contours des conditions de la rentrée scolaire 2018 dans le Second Degré public. Les effectifs globaux connaissent une baisse d'une trentaine d'élèves. Pour autant, cette diminution modeste se traduit par un retrait d'emploi conséquent : 17,5 ETP dans les collèges, LGT et LP du département. Ce retrait s'accompagne d'un abondement important d'une centaine d'heures supplémentaires.

La rentrée 2018 s'annonce difficile dans les établissements du Second degré du département. Les dotations en baisse vont dégrader de façon sensible la prise en charge des élèves dont les effectifs dans les classes s'alourdissent, en particulier en LGT. Les volants d'heures supplémentaires ne pourront pas tous être absorbés : il faut d'ores et déjà envisager une transformation des HSA en heures poste pour améliorer la prise en charge des élèves dans les meilleures conditions. En effet, la taille des classes un des leviers de la réussite scolaire, les études en sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP en REP.

Au final, le projet de répartition départementale que vous nous présentez ne nous semble pas de nature à réduire les difficultés rencontrées sur le terrain. D'autant que les conditions de rentrée sont plus que jamais incertaines avec la réforme du lycée qui s'annonce.

La commission Mathiot a rendu le 24 janvier dernier son rapport pour réformer le bac et le lycée. Ces orientations seront sans nul doute reprises par le Ministre tant elles font système avec les réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle et la mise en place de ParcoursSup et du plan Etudiant.

La réforme du lycée qui se dessine imposera aux élèves de faire des choix de parcours dès la classe de seconde, des choix déterminants deux ans plus tard lors de l'accès au supérieur. C'est à rebours de ce que nous connaissons de nos élèves souvent tourmentés pour avancer dans la spécialisation pourtant progressive du lycée actuel.

Sans jamais le dire, le gouvernement organise avec ce train de réformes une sélection sociale des élèves de la troisième jusqu'aux études supérieures. Sélectionner les bacheliers à l'entrée de l'université au regard d'attendus et de lettre de motivation, c'est exiger des jeunes de faire les bons choix de parcours dès la classe de seconde, c'est attendre d'eux qu'ils valorisent leur profil pour être mieux classés, c'est les encourager à être raisonnables dans leurs choix d'orientation. La certification en orientation imaginée par la commission Mathiot pour les enseignants ne permettra en aucun cas de suppléer les missions des PSYen auprès des élèves pour travailler les dimensions psychologiques et sociales dans la construction du projet d'orientation. L'individualisation des parcours au lycée, outre les baisses des horaires disciplinaires et la disparition des groupes classes qu'elle sous-tend, sera vécue par nos élèves comme une course

d'obstacles à franchir et à capitaliser. C'est un recul très net sur la culture commune que nous défendons pour tous les élèves avec une spécialisation progressive jusqu'en terminale.

Promouvoir l'apprentissage au détriment de la formation professionnelle en lycée professionnel qui forme tout autant par alternance, c'est écarter une partie des jeunes des milieux populaires des poursuites d'étude jusqu'au bac ou au BTS, une contradiction que l'académie aura à gérer.

Au final, pour faciliter les conditions de la rentrée, il nous apparaît plus que jamais indispensable de doter les établissements en Heures Postes à la hauteur des besoins, de préserver et renforcer les équipes pluri-professionnelles au sein de chaque établissement (vie scolaire, documentation, orientation, personnels de santé, assistants sociaux...) au service de la réussite de tous les élèves aux besoins de plus en plus diversifiés sur l'ensemble du territoire départemental.

Les personnels ont aussi besoin d'être respectés, reconnus ; cela passe par une amélioration significative de leurs conditions de travail, de rémunération et une revalorisation plus ambitieuse de leurs carrières, par la suppression d'un management toujours aussi pesant, et par un dialogue social apaisé dans les établissements, respectueux tant des représentants élus que des textes réglementaires !

La FSU vous remercie de votre attention.